



MUTUALISATION DE SERVICE PUBLIC



INFOS CLÉS

PORTAGE POLITIQUE

Projet important pour les élu.es des trois communautés de communes qui souhaitent sortir le territoire du statut de zone blanche. La création de l'« Espace France Rénov' » était synonyme d'apport d'un nouveau service public.

MOYENS HUMAINS

- Le projet a mobilisé, en interne le chargé de mission PCAET (0,2 ETP)
- 1 ETP est mobilisé par SOLiHA pour assurer les missions de conseil (dont les permanences).

CHIFFRES CLÉS

Les objectifs en nombre d'actes du programmes SARE groupement :

ACTES	OBJECTIFS 2022	OBJECTIFS 2023
A1	117	180
A2	55 (dont 2 copro)	450 (dont 2 copro)
A3	0 car nécessitait une nouvelle convention	
A4	2 (+ 1 copro)	12 (+ 1 copro)
B1	6	6
B2	1	3

CONTEXTE

La Communauté de Communes des Ballons des Hautes-Vosges, Hautes-Vosges Communauté de Communes et la Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales sont situées au sud du département des Vosges. Avant la création de l'espace France Rénov', le territoire du PETR était en « zone blanche » pour l'accompagnement des particuliers sur la rénovation énergétique et était quasiment le seul territoire du département dans ce cas-là, malgré une demande importante des habitants.

Les collectivités ont souhaité s'emparer du sujet en inscrivant la thématique de l'habitat comme un enjeu majeur dans leur PCAET respectifs. C'est leur premier ou deuxième secteur consommateur d'énergie et émetteur de gaz à effet de serre. Les trois communautés de communes ont chacune inscrit dans leur stratégie la mise en oeuvre d'une nouvelle action commune de rénovation du bâti privé. Sur les conseils de la Région, et parce que des habitudes de projets mutualisés existaient entre les Communauté de Communes, elles ont choisi de mutualiser l'action d'accompagnement à la rénovation des particuliers.

Le travail de création d'un service public d'accompagnement à la rénovation a été porté par le Chargé de mission PCAET, poste lui-même mutualisé entre les trois EPCI du groupement et un quatrième. Les déplacements sur les 3 EPCI inhérents à la mutualisation de son poste ont permis au chargé de mission PCAET d'échanger directement avec les différentes équipes et, ainsi, de déterminer plus facilement les objectifs et budgets de chacune des communautés de communes. Ce n'est qu'une fois le travail d'objectivation réalisé que le projet a été présenté aux élu.es des trois EPCI en même temps. Le dossier de candidature à l'Appel à Manifestation d'Intérêt de la Région a ensuite pu être rédigé.

CONTACTS :

Romain Stephan
Chargé de mission PCAET
romain.stephan@ccpvm.fr
06 13 10 21 68

Communauté de Communes de la Porte des Vosges
bureaux@ccpvm.fr
03 29 22 11 63

LE PROJET

Une fois la candidature validée, il a été décidé de créer une convention entre les 3 EPCI et de désigner une collectivité pilote à la tête du groupement. Le conventionnement permet d'éviter à chacune d'entre elles de devoir contractualiser individuellement avec la Région – ce qui aurait compliqué et alourdi les démarches. Le pilote réalise les COPIL (Région, Département, PETR, ANAH, OKTAVE, France Service, les 3 EPCI, chargé de mission PCAET, une fois par an) et gère les recettes et dépenses pour les membres du groupement.

Deux contractualisations ont été décidées : l'une avec SOLiHA pour les premiers actes de conseil du programme SARE ; la deuxième avec OKTAVE pour les actes opérationnels (suivi des travaux et assistance à maîtrise d'ouvrage). Pour répondre aux deux prérogatives des élu.es – proposer un service avec les mêmes conditions sur les trois territoires et avoir une permanence physique (et non seulement téléphonique) – une dernière convention a été signée avec les Maisons France Services de chacun des territoires pour accueillir les permanences. A noter : dans le cadre d'une mutualisation de service public, tel que France Renov', une permanence sur chacun des territoires peut représenter une difficulté en termes d'organisation pour le prestataire en charge des premiers actes de conseil du fait des déplacements induits.

INFOS CLÉS

PARTENAIRES

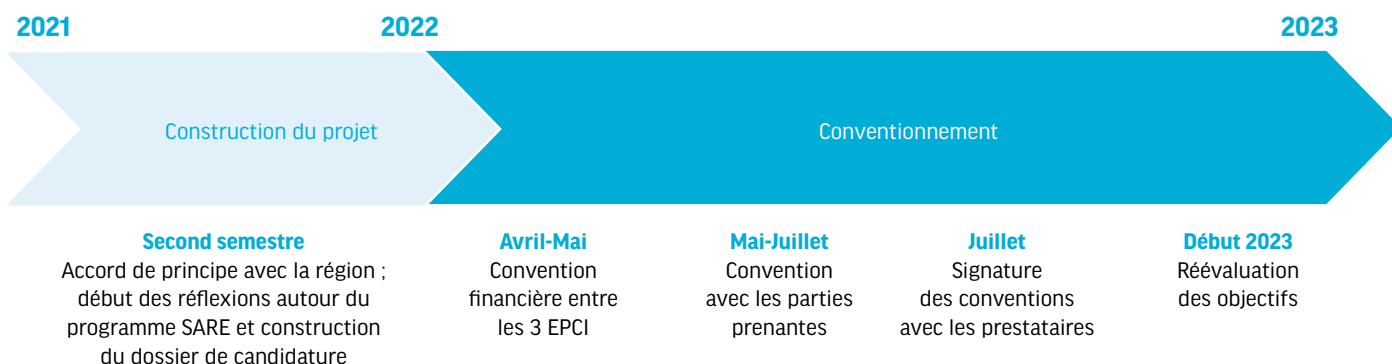
- Partenaires : Région, Département, PETR de Remiremont, France Services, Mission Locale
- Prestataires : SOLiHA, OKTAVE

MOYENS FINANCIERS

La **Région** co-finance le projet à travers des Certificats d'Economies d'Energie. Le financement est fonction du nombre d'habitants. Si le service fonctionne, le financement est revu à la hausse. Les **collectivités** financent au minimum à la même hauteur que la Région.

Le **Département** subventionne à hauteur de 8000€ (/ETP/an) le poste qui assure la mission de conseil sur chacun des territoires.

GRANDES ÉTAPES DU PROJET



RETOURS D'EXPÉRIENCE

Le service fonctionne depuis juillet 2022. A ce jour, le conseiller recruté pour son fonctionnement étant à son optimum de charge. De nombreux retours satisfaisants ont été reçus de la part des habitant.es et élu.es. Ces dernier.es ont apprécié :

- avoir accès à un tiers de confiance sur le territoire et une entrée unique pour les demandes
- la qualité et l'adaptation du conseil apporté, à tous les niveaux (conseils sur le montage financier, conseils techniques et sur la priorisation des travaux à réaliser)
- les permanences physiques (qui amènent généralement le projet jusqu'à la phase opérationnelle)

Si la mutualisation du service public de rénovation entre les 3 EPCI permet une mutualisation des moyens, la définition d'objectifs communs entre les EPCI s'est avérée plus complexe, tant dans la définition précise des objectifs à réaliser sur la durée de l'opération, que sur l'équilibre à trouver entre les actes à réaliser et le financement du programme.

Le service public étant référencé sur le site France Renov' à l'adresse de chacune des communautés de communes, des habitant.es ont pu se déplacer à l'adresse indiquée pour obtenir des informations. Or, le conseiller n'est sur le territoire qu'aux dates des permanences. La communication claire sur ces dates est ainsi importante pour éviter ces situations.

Fiche rédigée par :

La Région Grand Est et l'État accélèrent la transition énergétique